



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

**STRATÉGIE FÉDÉRALE
EN MATIÈRE DE SCIENCES
ET DE TECHNOLOGIE**

Canada

Stratégie fédérale en matière de sciences et de technologie

Secrétariat de l'examen des sciences et de la technologie
Industrie Canada
Juin 1994

Pour obtenir d'autres exemplaires :

Téléphone : (613) 954-5716

Télécopieur : (613) 952-9620

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Secrétariat de l'examen des sciences et de la technologie

Industrie Canada

11^e étage, Tour est

235, rue Queen

OTTAWA (Ont.)

K1A 0H5

Téléphone : (613) 943-7034

Télécopieur : (613) 993-4812

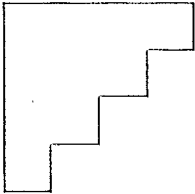
© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1994

N° au cat. C2-235/1994

ISBN 0-662-61246-9

ISP PU 0010-94-03





Une invitation

Le gouvernement fédéral a amorcé l'examen de ses investissements en sciences et en technologie afin d'en tirer un meilleur parti pour répondre aux besoins de la société canadienne. Il a préparé ce document pour soulever un certain nombre de questions importantes.

Le gouvernement du Canada est convaincu que les projets d'innovation reposant sur une assise scientifique et technique solide contribueront à créer des emplois et à concilier objectifs économiques et écologiques en vue d'accroître la qualité de vie des Canadiens. Les ressources de la terre ne sont pas inépuisables, loin de là, et au cours des décennies à venir, les défis, mais aussi les occasions, seront de taille. Tant dans les grands centres urbains qu'en milieu rural, les Canadiens doivent être animés de l'esprit de recherche, d'entreprise et d'innovation.

A une époque où les pouvoirs publics doivent demeurer inébranlables dans leur résolution de contrôler les dépenses publiques, le gouvernement du Canada doit réexaminer ses priorités pour obtenir le meilleur rendement de ses investissements en sciences et en technologie. Il doit aussi faire preuve de souplesse afin de permettre au pays de s'engager sur de nouvelles voies prometteuses. A la demande du Premier ministre, nous amorçons cet examen pour élaborer une stratégie fédérale en matière de sciences et de technologie. Les trois grands objectifs suivants sont au cœur de notre démarche : la relance économique et la création d'emplois en vue d'un développement viable, une meilleure qualité de vie pour les Canadiens et l'avancement des connaissances.

Au nom du gouvernement du Canada, nous vous invitons à nous faire part de vos vues sur les questions et les sujets soulevés dans ce document afin de nous aider à élaborer une stratégie répondant à la conjoncture actuelle. A la suite de l'annonce de cette stratégie, au début de 1995, le processus prendra plus d'ampleur pour parvenir à un consensus sur une stratégie canadienne complète en matière de sciences et de technologie.

John Manley
Ministre de l'Industrie

Jon Gerrard
Secrétaire d'État
(Sciences, Recherche et Développement)

Aperçu de la situation

La révolution technologique qui caractérise l'économie mondiale actuelle est tout aussi prodigieuse que la révolution industrielle du siècle dernier.

De plus en plus, le savoir est le facteur clé de la santé économique d'un pays, un élément essentiel permettant aux gens et aux investissements d'être plus productifs.

La vitalité économique du Canada tient à ses nombreuses ressources naturelles, à la force de ses industries manufacturières et de services, à la compétence de sa main-d'œuvre et à l'excellence de ses travaux scientifiques. La mondialisation des marchés et les percées des technologies de l'information ont profondément modifié le cours des affaires, au pays comme à l'étranger. De plus, grâce aux moyens à leur disposition, les entreprises abordent différemment la question de la conservation et de l'exploitation des ressources naturelles.

Susciter une économie dynamique et encourager l'innovation dans le cadre d'un développement viable, telle est la stratégie du gouvernement en faveur de la création d'emplois, de la hausse des salaires réels et de l'augmentation de la qualité de vie des Canadiens. Pour tenir cet engagement, le gouvernement propose :

- une politique budgétaire et monétaire efficace;
- une politique sociale et une politique écologique judicieuses;
- une politique qui incitera les Canadiens à s'adapter au changement;
- une politique visant à stimuler l'innovation et l'esprit d'entreprise dans les milieux d'affaires.

A la lumière des principaux indicateurs de l'OCDE, notamment par la mesure des dépenses en recherche-développement par habitant ou selon le PIB, il ne fait aucun doute que, au chapitre des investissements en sciences et en technologie, le Canada (tant le secteur public que privé) accuse un important retard qu'il est difficile d'expliquer. Il s'agit d'une question stratégique que le Canada devra aborder de front alors qu'il se dirige vers une économie mondiale fondée sur le savoir.

TANAKA, Nobuo. *Atelier international sur l'établissement de priorités en matière de sciences et de technologie*, OCDE, mai 1994.

D'autres pays s'adaptent rapidement à la concurrence accrue qui résulte de tels changements. Les États-Unis, par exemple, financent davantage les activités scientifiques visant le développement technologique et la commercialisation pour consolider la compétitivité de leur secteur industriel et créer des emplois.¹

Les investissements du Canada en recherche-développement représentent environ 1,5 p. 100 de son produit intérieur brut,

soit un pourcentage plus faible comparativement aux autres pays du Groupe des Sept, à l'exception de l'Italie.² Ce ne sont pas toutes les régions ou tous les secteurs industriels du pays qui accusent un tel retard, mais il faut se demander quelles peuvent en être les répercussions sur la vitalité de l'économie canadienne et le transfert de la technologie du laboratoire au marché.

Depuis plus d'une dizaine d'années, le secteur de la petite et moyenne entreprise joue un grand rôle au sein de l'économie canadienne. Pour demeurer compétitives, les entreprises ne peuvent plus se contenter de réussir à l'échelon local ou régional. Celles qui cherchent à percer sur les marchés en pleine expansion et se tiennent à la fine pointe de la technologie sont mieux placées pour devancer la concurrence. Bref, l'innovation technique est sans contredit un facteur déterminant de survie et de succès.

¹ CLINTON, WILLIAM J. et Albert GORE, *Technology for America's Economic Growth: A New Direction to Build Economic Strength*, Washington, U.S. Government Printing Office, 22 février 1993.

² OCDE. *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, Paris, mai 1993; CANADA. Industrie Canada. *Manuel de référence pour les consultations sur les sciences et la technologie*, vol. I, Ottawa, juin 1994, p. 25.

Tous les secteurs — ressources naturelles, fabrication et services — adoptent les techniques de pointe. Pour percer sur le marché du travail, de plus en plus les travailleurs devront être qualifiés. Selon Développement des ressources humaines Canada, durant les années 90, plus de la moitié des *nouveaux* emplois exigeront au moins 17 ans de formation.³ En 1991, environ le quart seulement des nouveaux emplois exigeaient un tel niveau d'instruction. Bref, l'accès à l'éducation et à l'éducation permanente sont désormais au cœur du succès.

Une main-d'œuvre qualifiée, conjuguée à des techniques de pointe, est synonyme de productivité accrue, d'utilisation viable des ressources naturelles et de mise au point de produits ainsi que de services révolutionnaires... autant de facteurs favorables à une augmentation des chiffres d'affaires et du salaire réel et à la création d'emplois.

Compte tenu de l'augmentation de la dette publique, de la concurrence accrue en raison de la libéralisation des échanges et du rythme de plus en plus rapide de l'innovation dans le monde, le Canada n'a d'autre choix que d'appuyer la recherche et de voir au développement, à l'application et à l'exploitation des techniques de pointe pour stimuler son économie. L'innovation est la clé du succès pour ajouter de la valeur aux produits et aux ressources, mettre au point de nouveaux produits et services, trouver des débouchés et veiller à une saine gestion des entreprises et des institutions pour les aider à s'adapter au nouveau contexte économique. Si les Canadiens visent la croissance économique, le statu quo n'est pas une solution.

La question de l'innovation au Canada ne se résume pas à une question de laboratoires. Il s'agit plutôt d'un processus cumulatif d'apprentissage par la production, d'apprentissage par l'utilisation et d'apprentissage par l'interaction des producteurs et des utilisateurs.

FREEMAN, C. et B. LUNDVALL, éd.
Small Countries Facing the Technological Revolution,
London, Pinter Publishers, 1988.

³ CANADA. Industrie Canada. *Manuel de référence pour les consultations sur les sciences et la technologie*, vol. I, Ottawa, juin 1994, p. 2.



L'innovation est un échange constant, amorcé par les utilisateurs de la technologie.

Depuis une vingtaine d'années, le processus d'innovation apparaît sous un éclairage nouveau. L'on comprend mieux maintenant qu'il s'agit d'un processus dynamique, reposant à la fois sur la découverte scientifique, la recherche appliquée, les travaux de développement, la production, la commercialisation et la vente.

Dans chaque pays, l'innovation est le résultat de l'action de particuliers, de collectivités et d'institutions, privées et publiques, qui savent tirer parti des sciences et de la technologie ainsi que du milieu dans lequel ils travaillent. Chose certaine, dans le contexte actuel, tout pays qui veut consolider son avance doit chercher à stimuler le rendement des organismes appelés à jouer un rôle novateur déterminant, comme les universités et les laboratoires publics. Nombre de pays de l'Asie et du Pacifique ont connu un véritable essor et maintenu une longueur d'avance en raison surtout de l'importance qu'ils ont accordée à l'innovation.

Au Canada, l'excellence doit être au premier plan des activités nouvelles, dans tous les secteurs des sciences, de la technologie et du génie. Pour innover, le Canada doit tirer parti des forces, des compétences et des occasions dans tous les secteurs de la société et dans toutes les régions du pays. Enfin, il doit être prêt à relever les défis des années 90 et du XXI^e siècle.

...il doit y avoir un mouvement continu entre la découverte initiale, que l'idée vienne d'ailleurs ou pas, et l'application de cette idée, que ce soit pour créer des emplois ou des produits ou encore pour améliorer les services publics... Comme dans tout processus reposant sur une chaîne d'événements, le chaînon le plus faible du processus d'innovation détermine la force, la vitalité de ce processus. Il est donc essentiel que nous cherchions à repérer les chaînons les plus faibles et à élaborer une stratégie pour corriger toute lacune.

L'honorable Jon Gerrard
Winnipeg, mai 1994.

L'esprit novateur sait reconnaître la valeur de l'apprentissage et de la connaissance. Il est ouvert à la richesse des nouvelles idées. Le Canada doit assurer la formation et le perfectionnement de sa main-d'œuvre et les entreprises doivent adopter sans tarder la technologie pour mieux réussir sur le marché. Chacun doit mettre ses connaissances à jour pour mettre au point produits, procédés et services novateurs.

En matière d'innovation, tous ont un rôle à jouer, non seulement les secteurs habituellement associés aux techniques de pointe — télécommunications, biotechnologie, aérospatiale, défense, électronique, informatique. Les industries primaires, tant les industries minière et forestière que le secteur de la pêche et de l'agriculture, comptent beaucoup sur les percées technologiques et l'innovation. Les sciences et la technologie ont un grand rôle à jouer pour assurer la viabilité du secteur primaire au Canada. Citons l'obtention de variétés végétales résistantes aux maladies.

Tant en milieu rural qu'en milieu urbain, les collectivités canadiennes doivent relever le défi de l'innovation. Les pouvoirs publics ont aussi un grand rôle à jouer. Ils peuvent montrer l'exemple à plus d'un titre : gestion d'organismes et de systèmes, création d'institutions et échange d'information.

Les mesures libérales en faveur de l'innovation chercheront trois buts précis. D'abord favoriser la création de petites et moyennes entreprises dynamiques. Ensuite, revivifier le tissu industriel, le primaire et le tertiaire, et impulser les secteurs économiques axés sur le savoir-faire. Enfin, encourager les collectivités où s'implanteront les petites et moyennes entreprises.

CANADA. Pour la création d'emplois pour la relance économique
Le plan d'action libéral pour le Canada, Ottawa, Parti libéral du Canada, 1993.

Stratégie pour atteindre les objectifs sociaux, économiques et écologiques du Canada

Dans le secteur des sciences et de la technologie, le gouvernement fédéral a pour rôle de créer un climat favorable à l'innovation. Pour ce faire, il peut prendre divers moyens, notamment :

- financer directement la recherche-développement;
- s'assurer que les Canadiens ont les compétences requises pour participer pleinement à la relance économique par l'innovation;
- créer des réseaux, au pays et avec l'étranger, pour favoriser la collaboration et les échanges entre les milieux scientifiques, les milieux d'affaires et d'autres parties intéressées;
- ouvrir l'économie canadienne au commerce, aux marchés et à la concurrence;
- mener des recherches pour préserver et améliorer la qualité de vie des Canadiens et veiller à la sécurité nationale et internationale;
- mettre à contribution les sciences et la technologie pour accroître l'efficacité de ses services dans l'exercice de son mandat.

Lorsque nous formerons le gouvernement, nous innoverons, nous jetterons un regard neuf sur nos difficultés... il faut mesurer les effets que produisent à long terme nos politiques et nos programmes.

CANADA. *Pour la création d'emplois pour la relance économique : Le plan d'action libéral pour le Canada*, Ottawa, Parti libéral du Canada, 1993.

Dans tous ces domaines, le gouvernement fédéral a l'occasion de faire preuve de leadership stratégique. Un récent aperçu des dépenses fédérales indique que l'État investit quelque 7 milliards de dollars⁴ annuellement dans le secteur des sciences et de la technologie, répartis ainsi :

- 1 milliard pour favoriser la relance économique et la création d'emplois par le biais des applications industrielles des S-T et de l'aide consentie aux centres de technologie;
- 1 milliard pour stimuler la recherche-développement dans les milieux industriels par les mesures d'encouragement fiscal;
- 1 milliard pour financer la recherche-développement dans les universités et autres organismes à but non lucratif;
- 1,8 milliard pour mener des travaux de recherche-développement dans les laboratoires d'État;
- 2,2 milliards pour réaliser des activités scientifiques, à l'interne comme à l'externe.

A une époque où les pouvoirs publics doivent continuer de contrôler les dépenses publiques, le gouvernement fédéral doit examiner ses propres activités, obtenir le meilleur rendement des sommes qu'il investit en sciences et en technologie et s'assurer qu'elles servent à la réalisation de ses objectifs sociaux, économiques et écologiques. Cet examen peut aider le gouvernement à trouver des réponses à certaines questions fondamentales. Tout d'abord, compte tenu des besoins actuels, quelles priorités le Canada devrait-il établir dans le domaine des sciences et de la technologie ? Ensuite, à la lumière de ces priorités nationales, comment le gouvernement fédéral pourrait-il tirer le meilleur parti des ressources dont il dispose ?

⁴ CANADA. Industrie Canada. *Manuel de référence pour les consultations sur les sciences et la technologie*, vol. I, Ottawa, juin 1994, p. 3.

Ce document soulève d'autres questions essentielles à l'élaboration de la nouvelle stratégie fédérale en matière de sciences et de technologie, une stratégie sensible aux besoins de la collectivité. Ces questions ont été regroupées en trois grands objectifs : la relance économique et la création d'emplois en vue d'un développement viable, une meilleure qualité de vie et l'avancement des connaissances.

Relance économique et création d'emplois en vue d'un développement viable

L'avance du Canada ne se résume pas à sa situation géographique ou à ses ressources naturelles. Dans le contexte du développement viable, cet avantage tient de plus en plus à son essor technologique, à son infrastructure moderne, à sa capacité d'innover, au niveau de scolarité et de compétences de sa population et à l'usage judicieux de ses ressources.

Nous avons l'ambition de renseigner les entreprises canadiennes, utilement, sur les technologies de pointe et de leur permettre de les adopter.

CANADA. *Pour la création d'emplois pour la relance économique : Le plan d'action libéral pour le Canada*, Ottawa, Parti libéral du Canada, 1993.

Ajouter de la valeur aux produits, mettre au point et offrir de nouveaux services, tirer parti des techniques actuelles et en créer de nouvelles pour augmenter la production, veiller à la protection et à la saine gestion des ressources naturelles et

enfin, mettre à contribution les forces et la diversité de la collectivité canadienne, voilà les facteurs qui assureront la relance économique et la création d'emplois au pays.

A cette fin, le Canada doit encourager l'expérimentation et l'innovation, trouver et adopter des pratiques optimales ainsi que chercher à concilier ses objectifs économiques, sociaux et écologiques.

D'abord et avant tout, il lui faudra veiller à la création de liens étroits entre les entreprises et les centres de recherche, pour que les entrepreneurs aient accès dans les meilleurs délais aux plus récentes techniques de pointe.

-
- De quelle manière les sciences et l'innovation peuvent-elles favoriser l'essor et la compétitivité des entreprises et stimuler l'emploi dans chaque secteur industriel ? Quel doit être le rôle du gouvernement fédéral à ce chapitre ?
 - Quelles occasions d'affaires stratégiques s'offrent à l'économie canadienne sur le marché mondial ? Quelles industries et quelles techniques de pointe sont appelées à jouer un grand rôle pour une croissance viable et la création d'emplois stables ?
 - De quelle manière les investissements fédéraux en sciences et en technologie pourraient-ils le mieux concilier objectifs économiques, sociaux et écologiques ? Comment savoir si cet objectif est atteint ?
 - En matière d'applications de la technologie, d'aucuns avancent que l'industrie canadienne accuse un retard sur les autres pays.⁵ Est-ce exact ? Le cas échéant, pourquoi ? Quelles mesures le gouvernement fédéral peut-il prendre pour corriger la situation ?
 - Comment s'assurer que les Canadiens sauront répondre aux besoins d'un système économique axé sur l'innovation ? Quelles sont les compétences les plus importantes ? Quelles sont les meilleures méthodes de recyclage de la main d'œuvre ? Que faut-il faire pour encourager l'éducation permanente ? Quel est le rôle des universités et des collèges canadiens ? Quel est le rôle du gouvernement fédéral dans ce domaine ?
 - Que doivent faire les entreprises et les industries canadiennes pour saisir les occasions découlant des plus récentes percées scientifiques et technologiques, tant canadiennes qu'étrangères ? Quel est le rôle du gouvernement fédéral, le cas échéant, pour faciliter leur tâche ?

⁵ CANADA. Statistique Canada. *Les indicateurs de l'activité scientifique et technologique 1989*, n° au cat. 88-002, vol. 1, n° 4.

Meilleure qualité de vie

À deux reprises depuis 1991, le Canada s'est classé au premier rang selon l'indice du développement humain et de la qualité de vie établi par le Programme des Nations Unies pour le développement.⁶ Le Canada a pu atteindre et conserver un niveau de vie élevé grâce entre autres à sa vitalité économique et aux applications scientifiques et techniques qui lui ont permis de réaliser ses grands objectifs sociaux.

Les administrations publiques sont appelées à jouer un grand rôle pour protéger et améliorer la santé et la sécurité des Canadiens. Elles établissent les normes et précisent les pratiques optimales dans divers secteurs : aliments et drogues, matériel médical, télécommunications, emploi, transports, construction et environnement. Il incombe également aux pouvoirs publics de suivre de près les résultats et de veiller à la conformité aux normes. Les autorités publiques doivent également planifier pour éviter tout dommage, risque ou perte possible pouvant découler d'un éventuel problème, comme la maladie des plantes, des animaux ou des humains. Elles analysent les conséquences des techniques de pointe sur la vie humaine.

Les administrations publiques contribuent à la qualité de vie de la population en établissant des systèmes — judiciaire, éducatif ou autre — ainsi que divers régimes, notamment de sécurité du revenu, de défense, d'aide à l'enfance, de soins de santé et de sécurité publique.

Les gouvernements sont responsables du financement, de la construction et de l'entretien d'une part importante de l'infrastructure tangible, comme les ponts et chaussées, le réseau ferroviaire, les réseaux d'oléoducs et de gazoducs, les systèmes d'égout et les installations portuaires.

Par la recherche orientée vers un but qu'ils sont appelés à mener dans le cadre de leur travail, les organismes publics recueillent quantité de données et d'informations utiles, notamment données météorologiques et climatiques, renseignements géographiques, information sur les marchés, normes, statistiques et quantité d'autres données techniques et sociologiques.

⁶ PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT.
Human Development Report, Oxford University Press, 1992, 1993, 1994.

-
- Quels sont les secteurs d'intérêt stratégique qui contribueront à accroître la qualité de vie au Canada au cours du siècle suivant ?
 - Certains investissements en sciences et en technologie liés à la qualité de vie sont susceptibles de favoriser la relance économique et la création d'emplois, tels les investissements dans le secteur en plein essor des industries de l'environnement ou encore dans celui des applications civiles de la technologie militaire. Comment faire davantage dans ce domaine ?
 - Comment peut-on accroître la portée de la réglementation de manière à réduire le coût d'observation de la loi et des règlements tout en cherchant à maintenir ou à améliorer les normes de santé et de sécurité ?
 - Quels investissements en sciences et en technologie faut-il prévoir pour évaluer les répercussions des techniques de pointe sur la vie humaine ?

Avancement des connaissances

La recherche visant principalement l'avancement des connaissances est souvent qualifiée de recherche désintéressée. Elle est l'assise de toute société axée sur la matière grise et une composante essentielle de son système d'éducation. Comme il s'agit généralement de recherche à long terme et qu'il est difficile de préciser qui en bénéficiera, les priorités des dépenses fédérales à ce poste ne peuvent être fondées uniquement sur le taux prévu de rendement du capital investi. Pour assurer l'avancement des connaissances, il faut adopter une perspective à long terme, tant sur le plan de la gestion que du financement.

En visant l'excellence en sciences naturelles, sociales et médicales ainsi qu'en génie, le Canada s'assure de participer aux échanges internationaux et d'imprimer sa marque dans les domaines de pointe. Il sera aussi davantage en mesure d'attirer les plus grands chercheurs et spécialistes; d'établir une distinction entre les activités scientifiques et techniques; de participer aux délibérations nationales et internationales sur des questions complexes d'ordre social, juridique et éthique et d'en tirer d'utiles leçons.

- Que doit faire le Canada pour exploiter pleinement les plus récentes percées scientifiques et favoriser l'excellence en sciences ? Quel est le rôle du gouvernement fédéral dans ce domaine ?
- Dans quelle mesure la recherche doit-elle s'aligner sur les objectifs sociaux, économiques et écologiques les plus pressants de la société ? Comment y parvenir ?
- Est-ce que le Canada tire pleinement parti des avantages commerciaux de la recherche menée au pays ? Que faire alors pour améliorer le rendement du pays ? Quel est le rôle, le cas échéant, du gouvernement fédéral ?
- Comment décider d'un niveau de financement adéquat pour (a) la recherche désintéressée; (b) la recherche collective; et (c) les grands projets scientifiques ?
- Accorde-t-on suffisamment d'importance aux activités visant à sensibiliser les jeunes Canadiens aux sciences ? Comment peut-on mesurer les progrès accomplis pour favoriser la culture scientifique au Canada ?

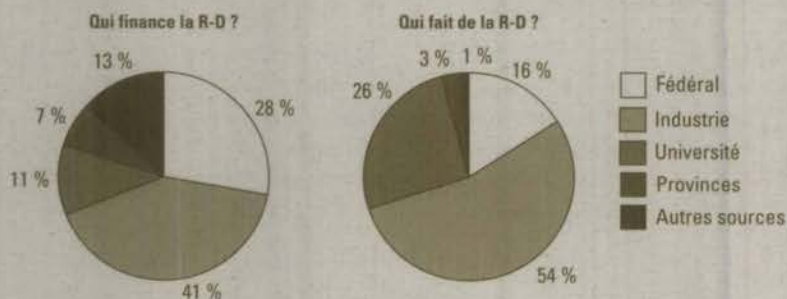
Gestion des investissements en sciences et en technologie

L'établissement de priorités en matière de financement public des sciences et de la technologie touche aussi bien la relance économique et la création d'emplois en vue d'un développement viable que la qualité de vie et l'avancement des connaissances, entraînant ainsi des recoupements sur le plan de la gestion.

- Quelles devraient être les composantes et les caractéristiques de l'innovation au Canada ? Quelles sont les lacunes susceptibles d'empêcher le Canada d'être vraiment novateur ? Quel devrait être le rôle du gouvernement fédéral pour combler ces lacunes ? Quels changements fondamentaux apporter pour améliorer le rendement de l'innovation ?
- Le gouvernement fédéral a-t-il pris les dispositions nécessaires pour s'assurer que l'innovation répond aux besoins à long terme du pays ? Entre autres, est-ce qu'il accorde suffisamment d'attention à l'environnement et aux ressources humaines ?
- Quel est l'état des installations scientifiques et techniques au Canada ? Comment les améliorer avec les budgets actuels ? Une action concertée contribuerait-elle à réduire les coûts ?

- Aux États-Unis, au Japon et en Allemagne, le gouvernement finance de plus en plus certaines techniques de pointe. Dans ce contexte, quelles méthodes d'évaluation et de sélection devrait adopter le gouvernement fédéral pour prendre des décisions sur le financement des projets scientifiques et technologiques ? Faut-il prévoir une démarche différente pour répondre aux besoins de chaque secteur et de chaque région et profiter des retombées ?
- Comment le gouvernement fédéral pourrait-il mesurer le rendement de ses investissements en sciences et en technologie ?
- Quels mécanismes permettraient de favoriser l'accès à l'information et aux données qui sont du domaine public ?
- Comment les marchés de l'État pourraient-ils favoriser encore davantage l'innovation ?
- Quels critères serviront à établir les priorités en matière d'investissement en sciences et en technologie, et ce, dans le but de contribuer à la prospérité économique et à la création d'emplois en vue d'un développement viable, ainsi qu'à une meilleure qualité de vie et à l'avancement des connaissances ?
Qui est le mieux placé pour mener la recherche dans chaque cas ?
Qui peut le mieux financer la recherche ? [voir la figure ci-dessous]

Recherche-développement au Canada, 1993



Source : Statistique Canada, *Statistique des sciences*, n° au cat. 88-001, vol. 17, n° 5.

-
- Quel genre de tribune permettrait aux milieux scientifiques canadiens de jouer un rôle au niveau de l'élaboration de la politique et des priorités en sciences et en technologie ?
 - Les universités et les collèges canadiens contribuent-ils de manière opportune à la réalisation des objectifs scientifiques et technologiques du Canada ? Quelle action peut-on entreprendre pour s'assurer que les diplômés ont les compétences requises pour innover ?
 - Le Canada doit-il établir des liens plus étroits avec les milieux scientifiques et technologiques d'autres pays ? Dans quelle mesure le gouvernement fédéral doit-il chercher à conclure des ententes de collaboration internationale dans ces secteurs d'activité ? Quel est le rôle du secteur privé ?

Participation aux consultations

Le gouvernement du Canada cherche à connaître le point de vue des Canadiens et à recueillir leurs commentaires. Les particuliers et les organismes sont invités à soumettre un mémoire par la poste, par télécopieur ou par Internet. Ils peuvent également participer aux échanges par le groupe de discussion Internet ou en personne dans le cadre d'une série de conférences et d'ateliers organisés en collaboration avec les organismes-hôtes locaux et un consortium d'organismes privés.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au :

Secrétariat de l'examen des sciences et de la technologie
Industrie Canada
235, rue Queen
OTTAWA (Ontario)
K1A 0H5

Téléphone : (613) 943-7034
Télécopieur : (613) 993-4812
Internet : s&t.review@istc.ca

Afin de vous assurer que votre mémoire peut alimenter les discussions lors des conférences régionales et nationale prévues cet automne, veuillez le faire parvenir au Secrétariat au plus tard le 20 août 1994.

De plus, vous pouvez transmettre électroniquement à Internet toute question ou commentaire sur ce sujet. Pour obtenir de l'information ou extraire électroniquement des documents, s'adresser à **can.ai** groupe électronique des discussions.

Pour être tenu au courant des consultations sur les sciences et la technologie ou faire des commentaires à ce sujet, remplissez le formulaire à la dernière page et renvoyez-le au Secrétariat par la poste ou par télécopieur.

Le document complémentaire *Manuel de référence pour les consultations sur les sciences et la technologie* présente des statistiques et des renseignements sur les sciences et la technologie au Canada et à l'étranger.

Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'examen des sciences et de la technologie ou sur les consultations, remplir ce formulaire et le faire parvenir au :

Secrétariat de l'examen des sciences et de la technologie
Industrie Canada
235, rue Queen
OTTAWA (Ont.)
K1A 0H5
Téléphone : (613) 943-7034
Télécopieur : (613) 993-4812

Nom de famille

Prénom

Adresse

Ville

Province ou territoire

Pays

Code postal

Téléphone

Télécopieur

Voulez-vous être tenu au courant des progrès de cet examen ?

oui

non

Observations

For more information

To receive more information about the Science and Technology Review and the consultations, please fill out this form and mail it to the following address:

Secretariat for Science and Technology Review
Industry Canada
235 Queen Street
OTTAWA, Ont.
K1A 0H5
Tel.: (613) 943-7034
Fax: (613) 993-4812

Surname

First name

Address

City/Town

Province/Territory

Country

Postal code

Telephone

Fax

Would you like to be kept informed of the progress of the review?

yes

no

Comments
